



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 6 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le 6 décembre à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT.

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, André LAITU, Jean RONSIN, Teddy REGNIER, Jean-Claude BELINE, Rémi PITRE, Georges DUMAS, Christian SORIEUX, Patrick HERVIOU, Régis GEORGET

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET et Marie-Edith MACE, Messieurs Yann SOULABAILLE, Guillaume PERRIN, Marcel LE MOAL, , Jean-Francis RICHEUX

Pouvoir : Madame Marie-Edith MACE à Monsieur Michel DEMOLDER
Monsieur Jean-Francis RICHEUX à Monsieur Teddy REGNIER

Assistaient également : Madame DUVAL du SIEFT, Monsieur Xavier GUILLOTON de OUEST35, Messieurs Antoine DECONCHY, Jean-Pierre TROUSLARD et Madame Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Michel DEMOLDER

Nombre de Membres du Comité présents : 11
Nombre de Membres du Comité votants : 13

Date de la convocation : le 29 novembre 2024

N°24/12-06 Eligibilité des travaux aux financements du SMG-Eau35

Comité syndical du 6 décembre 2024

N°24/12-06 Eligibilité des travaux

Vu la délibération n°20_06-08 actualisant le Règlement financier du SMG-Eau35 en date du 23 juin 2020,

Vu la délibération n°23_10-09 modifiant les financements du SMG-Eau35 en date du 5 octobre 2023.

Vu la délibération N°24_03-10 du 22 mars 2024, adoptant du programme d'opérations 2024

Suite à la transmission des documents par les adhérents, le comité doit se prononcer sur les dépenses éligibles pour les opérations concernées.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) VALIDER les opérations suivantes :

Maître d'ouvrage	Caractéristiques	Stade d'avancement	Montant Prévisionnel (€ HT)	Travaux éligibles à la participation du SMG
CCBR :	Usine de Couabrac	AVP	3 388 000	Oui – plafond à 1 750 000€
CCBR :	Usine de Bleuquen	AVP	1 060 000	Oui – plafond à 600 000 €
CEBR	Barrage Rophemel	Marchés travaux	13 600 000	Eligibilité de juin 2024 – 50% - hors lots 3 et 4

2°) INFORMER les adhérents concernés des décisions prises.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 6 décembre 2024

Le secrétaire de séance

Le Président,

Michel DEMOLDER

Joseph BOIVENT

